***Ateliers d’aide à la parentalité***

# Vos propositions d'interventions

- Référent de cette action / contact : Laurie PINSARD lpinsard@cemea-paca.org 04 91 54 25 36

-Contenu de l’action : **Ateliers d’aide à la parentalité**

A destination d’un groupe de parents d’élèves de collégiens entre 7 et 15 personnes volontaires

Objectifs :

* Offrir un espace confidentiel, non jugeant, identifié et ritualisé pour les familles afin de favoriser les rencontres et les échanges
* Faciliter l’échange de compétences et l’entraide entre les parents
* Permettre aux familles d’investir un espace à l’intérieur de l’établissement pour en devenir usagers à part entière.
* Favoriserl’expression de chacun, l’écoute et encourager les échanges entre parents dans un cadre de confiance mutuelle.

Thèmes abordés :

* Organisation de la rentrée
* Les enfants et les écrans
* Les enfants et les troubles « dys »
* Le rythme de vie des adolescents – l’alimentation
* Les conflits avec les adolescents
* La lutte contre le harcèlement
* L’éducation à la sexualité

Les méthodes varient et sont adaptées au thème abordé. La séance est ouverte par un accueil café, biscuit, pour instaurer une ambiance conviviale qui facilite la parole.

Un tour de table est fait pour que les personnes se présentent et puissent exprimer leurs attentes par rapport à la séance.

Les méthodes utilisées ensuite sont basées sur la participation active. Il peut arriver que nous utilisions des outils préservant l’anonymat tels que de petits papiers anonymes pour constituer un affichage. Parfois des textes ou documents répertoriant des outils peuvent être proposés aux familles pour étayer et faire suite aux échanges.

L’animateur de séance est présent pour relancer les discussions, recentrer le sujet. Il peut être amené à coanimer avec une personne spécialiste du sujet abordé pour que les familles puissent poser des questions. Mais pour autant il ne s’agit jamais d’un apport théorique formel ou d’une conférence.

-Durée : Le parcours proposé regroupe 3 à 4 ateliers par an de 2h.

-Temps scolaire ☐ Temps extra scolaire ☐

-Tarification : 200 euros par atelier de 2h. Plus frais de transport si hors 13.

2 formateurs des CEMEA encadreront les ateliers. 2 salles de travail seront nécessaires pour diviser occasionnellement le groupe en deux.